

À LA UNE

REBONDIR



“En 2006, notre société a fait l’objet d’une procédure de sauvegarde. Une phase difficile dont nous avons beaucoup appris. Pour s’en sortir, surtout pas de politique de l’autruche... il faut s’entourer, discuter, informer... L’échec n’a rien de honteux et notre réussite actuelle n’en est que plus savoureuse !” **Anne-Sophie Panseri**, élue CCI (société Maviflex)



Vive l’échec !

Sur la voie de la réussite, l’échec est souvent une station intermédiaire, douloureuse mais toujours formatrice. Pourtant, nous détestons les losers ! La France n’aime que les bonnes réponses et les bons élèves... Tant pis pour l’étincelle créative et l’énergie positive qui naissent de l’erreur. Mais petit à petit, sous l’effet de quelques téméraires, les choses évoluent. Démonstration.



Guillaume Bourdon, délégué à Lyon de l’association Second Souffle.

Les Américains l’ont érigé en principe. Les Français le vivent comme une honte. Au Etats-Unis, il faut échouer pour réussir. En France, on se relève difficilement d’un échec. Dans tous les bons camions en provenance du pays de l’oncle Sam, l’un des produits forts du moment, c’est le droit à l’erreur. *Fail harder**, l’une des devises placardées sur les murs de Facebook, débarque en France. Tout comme ces conférences Failcon nées dans la Silicon Valley où de grands entrepreneurs à succès narrent leurs échecs. Deux versions 100 % françaises se sont déroulées récemment. L’idée ? Modifier le discours concernant l’échec dans l’écosystème des entreprises nationales. Et promouvoir la prise de risque comme une clé de réussite et de

créativité. Ex-ministre déléguée aux PME, Fleur Pellerin y a signé une Charte du rebond et déclaré vouloir “*changer le logiciel culturel des Français en matière d’échec*”. Signes tangibles de cette prise de conscience du danger de la stigmatisation de l’erreur, l’indice 040 de la Banque de France (lire ci-contre) a été supprimé et cinq associations sont devenues des porte-drapeaux visibles auprès du grand public : SOS entrepreneur, Re-crée, 60 000 Rebonds, Second Souffle et l’Anecs (Association nationale des entreprises citoyennes et solidaires). Elles s’adressent à deux profils essentiels : entreprises en difficulté ou entrepreneurs ayant mis la clé sous la porte. “*Je ne souhaite pas une procédure de liquidation à mon pire ennemi*, témoigne Guillaume Bourdon, à la tête d’une société florissante de neuf personnes pendant près de 15 ans, aujourd’hui délégué à Lyon de Second Souffle. *On devient un numéro, un fautif, un bandit... c’est juste atroce. Quand le couperet tombe, on n’est plus rien. Pourtant, 5 % seulement des dépôts de bilan sont des malversations... Après ça, retrouver l’estime de soi est un long*

Losers célèbres

L'animatrice Oprah Winfrey, écartée de son premier job à la télévision, Walt Disney, licencié pour manque d'imagination, J.K. Rowling, au chômage avant le succès d'Harry Potter, Fred Astaire, à qui on reprocha de ne savoir ni chanter ni jouer la comédie, Steven Spielberg, rejeté par son école de cinéma, Michael Jordan, évincé de sa première équipe de basket. Et évidemment Steve Jobs, viré d'Apple avant d'y revenir avec succès.

L'échec stigmatisé !

83 % des Français considèrent que les personnes subissant un échec professionnel sont trop dévalorisées. Echouer apparaît comme négatif, stigmatisant et difficile à surmonter. Avoir une seconde chance est même vécu comme exceptionnel, notamment pour les créateurs d'entreprise. Pour 69 %, on rejette trop durement l'entrepreneur ayant connu un échec.

www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs

60 000

Le nombre d'entrepreneurs qui font faillite en France chaque année selon l'association 60 000 Rebonds.

www.portaildurebond.com

8 ans

Une étude de la Commission européenne consacrée au délai entre l'échec et le rebond entrepreneurial montre que la France est le pays où cette durée est la plus longue.

combat". En partenariat avec la CCI, le Medef et la CGPME, il multiplie les actions : ateliers, conférences, coaching d'entrepreneurs, interventions de cabinets de recrutement, plateforme de crowdfunding, recherche de financements pour rebondir... Tous les premiers jeudis de chaque mois, son association se réunit au restaurant Le Caveau, place Antonin Poncet dans le 2^e arrondissement car "d'entrepreneur à entrepreneur, on peut se dire des choses et réveiller les solidarités". Parcours tout aussi engagé pour Philippe Rambaud, fondateur de l'association 60 000 Rebonds. Il vit son dépôt de bilan, en 2008, comme un triple traumatisme : personnel, professionnel et financier. Et en tire deux enseignements essentiels : souscrire dans tous les cas une assurance "chef d'entreprise" et ne jamais signer de caution personnelle sur son affaire. "D'autres solutions existent, moins dangereuses et pernicieuses, explique-t-il. C'est d'ailleurs cette expérience

que nous mettons à la disposition de tous au travers de l'association".

Au cœur de la stratégie de Philippe Rambaud : sept séances d'accompagnement gratuites, d'une heure trente, en présence de coaches certifiés, qui aident à la reconstruction, font émerger les zones de responsabilités et pointent les compétences de leurs interlocuteurs. Ensuite seulement le "comment rebondir" est enclenché, sachant que l'association a désigné un référent dans chaque ville où elle est représentée. Pour cet homme de 62 ans à l'énergie communicative, la période de l'échec est "un gisement de puissance extraordinaire qu'on exploite mal en entreprise, alors même qu'elle génère des marges de progrès extraordinaires". Avis que partagent et commentent de nombreux observateurs pour lesquels un financement avorté, un produit innovant qui tarde à se vendre ou un processus de rachat qui échoue ne sont pas des fins en soi. Loïn s'en faut !

* Apprends de tes échecs pour repartir sur des projets plus solides et plus ambitieux.

Sites utiles

www.secondsouffle.org / www.60000rebonds.com
www.sos-entrepreneur.org / www.re-creer.com /
www.portaildurebond.com

suite page 16 ►►

62%

La proportion de Français estimant qu'il est difficile de surmonter un échec professionnel. Un chiffre qui grimpe à 65 % chez les cadres.

Source : Ipsos Public Affairs - décembre 2013.

FICHAGE 040

La Banque de France oublie

La mesure était annoncée depuis des mois ; son entrée en vigueur est un soulagement pour les chefs d'entreprise.

La menace, en cas de faillite, de se voir épinglé sous l'indicateur 040 dans le fichier de la Banque de France a été supprimée.

A partir de l'analyse des décisions des tribunaux, la Banque de France classait les dirigeants en quatre catégories : 000 s'il n'y a rien à signaler, 040 en cas de jugement de liquidation, 050 lorsque deux cas de liquidation ou de redressement sont constatés et enfin 060 en cas de faillite personnelle ou interdiction de gérer. Etre marqué au fer d'un 040 était synonyme de difficultés dans la quête de financements pour une nouvelle activité, alors même qu'aucune faute de gestion n'était à déplorer. Sa suppression offre de meilleures chances de rebond après un premier échec. Au total, 144 000 personnes ont reçu un courrier les informant que cet indicateur n'existait plus.